

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 19 JUIN 2017

Date de convocation : 12/06/2017

2017 - 043

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an deux mil dix-sept, le dix-neuf du mois de juin à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, P. LEFEBVRE, F. LOIFERT, M. DEGAUCHY, C. FORMONT, V. LEROY, R. LETOMBE, M.A. DUPUIS, C. CAPELLE

Absents excusés : P. FRASQUET

Procurations : /

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

DELIBERATION N°43: FIXATION DU TARIF D'UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION AU COLUMBARIUM

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 12/09/2011, les tarifs pour le columbarium ont été votés. Cependant, le tarif de la deuxième plaque d'identification vendue par la mairie, comme le stipule l'article 8 du règlement du columbarium, n'a pas été fixé.

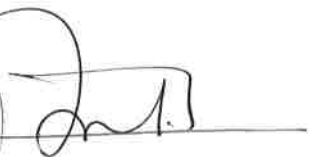
Il propose de vendre ces plaques noires de 28 cm sur 7 cm au prix de 70,00€.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition. Il fixe le tarif d'une plaque d'identification au columbarium à 70,00€.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 19 juin 2017.

Le Maire


Daniel CHARLET
